

Contexte de la mesure

La mesure en bref

Généraliser les tests Pix emploi dans les agences Pôle Emploi, les Missions Locales, et les agences Cap Emploi afin de mesurer systématiquement le niveau de maîtrise de compétences numériques de tous les demandeurs d'emploi et de pouvoir leur proposer, le cas échéant, des parcours sur mesure et adaptés à leur niveau.

Pourquoi c'est important

Les compétences numériques sont indispensables :

- Pour **chercher un emploi** : rechercher des offres en ligne et des infos sur une entreprise, créer son CV, mettre en avant son profil sur un réseau social professionnel, utiliser sa boîte mail pour échanger avec un futur employeur, protéger sa réputation en ligne, communiquer à distance avec son conseiller Pôle Emploi...
- Pour **travailler** : $\frac{3}{4}$ des emplois nécessitent la maîtrise de compétences numériques de base.
- Pour **accéder au marché des métiers du numérique**, qui recrute beaucoup.

→ Cette généralisation permettrait **d'évaluer les compétences numériques** de l'ensemble des **demandeurs d'emploi** et ainsi **repérer les fragilités numériques** de tout un public cible.

De plus, en réalisant ces tests, les conseillers du service public de l'emploi seraient en mesure d'**orienter au mieux les bénéficiaires** vers des actions d'accompagnement et des formations adaptées.

Etat des lieux du dispositif

Chiffres clés

- En avril 2022, **Pix Emploi est déployé** dans toutes les agences Pôle emploi (soit 896 agences), environ **50% des Missions locales** (213 Missions locales), environ **2/3 des agences Cap emploi** (60 agences)
- Plus de **570 000 personnes** ont pu bénéficier des **tests Pix Emploi**.

Ce qui existe aujourd'hui

- Pix est un **service public en ligne français** lancé en 2016 dans le cadre du dispositif des startups d'État proposé par la Dinum permettant à ses utilisateurs d'évaluer, de développer et de certifier leurs compétences numériques.

Les pistes d'amélioration

- Le sujet n'est **pas évoqué systématiquement avec le conseiller**, les pratiques étant très variables d'un conseiller à l'autre. Les solutions : un **accompagnement** de tous les conseillers sur le sujet numérique et la **sensibilisation** à leurs postures d'aidants.
- La **mise à disposition de l'outil Pix** permettrait également aux conseillers de monter en compétence numérique et de mieux connaître l'outil pour faciliter la prescription.
- **Renforcer le lien entre le service public de l'emploi et les acteurs de la médiation numérique** afin d'améliorer la mesure d'impact des actions conduites.

Explication concrète de la mesure

Systématiser les tests Pix emploi dans les agences Pôle emploi, Missions locales, agences Cap emploi afin de :

- **mesurer le niveau de compétences numériques** de l'ensemble des demandeurs d'emploi et des jeunes peu qualifiés.

Sur le dispositif Pix en général :

- plus de **7M d'inscrits sur Pix** (élèves, étudiants, pros, demandeurs d'emploi, retraités) afin d'évaluer et valoriser leurs compétences numériques.
- **1M de certifications** passées.

→ Pix remplace officiellement le C2i, le B2i et le PIM. La passation de la **certification Pix** est aujourd'hui **obligatoire au collège et au lycée**.

→ Le déploiement partiel ne permet pas un indicateur fiable et global sur **le rapport entre les compétences numériques et le chômage** en France. Un tel indicateur, appliqué à tous les demandeurs d'emploi, constituerait **un atout certain** pour travailler sur une **baisse durable du taux de chômage en France**.

- pouvoir proposer des **parcours sur mesure et adaptés** à leur niveau.
- produire un indicateur, pour la France entière, sur les demandeurs d'emplois et la **corrélation compétences numériques / employabilité**.